



Centrale-Energies, créé en 2006, est un groupe professionnel transverse qui réunit des membres des associations d'anciens élèves des cinq Ecoles Centrale d'ingénieurs et accueille également toute personne intéressée par, ou active, dans les diverses filières de l'Énergie.

### **Son objectif**

- Informer ingénieurs et Scientifiques, et plus généralement la Société Civile, sur les évolutions de la donne énergétique, dans le triple contexte mondial du réchauffement climatique, de la raréfaction des ressources fossiles et de l'indépendance énergétique.
- Six thèmes y sont étudiés sous l'angle technique, allant des sources d'énergie à leur stockage, leur transfert et leur utilisation : énergies fossiles, nucléaire et renouvelables, vecteurs et stockage d'énergie, tous transports, bâtiments et urbanisme. Un septième thème transverse aux précédents les examine sous les angles géopolitique, économique et environnemental.

### **Ses moyens**

- Des conférences mensuelles, se tenant dans Paris intra-muros, ouvertes à tous, jeunes et anciens (30% des auditeurs ne sont pas Centraliens et 45% ont quitté leur Ecole depuis moins de 10 ans)
- Des flashes d'information bimestriels, composés d'articles de fond sur l'énergie.
- Un site internet public, [www.centrale-energies.fr](http://www.centrale-energies.fr), où sont publiés les invitations, les vidéos et les planches des conférences, ainsi que les articles et les flashes d'information, auquel est adjoit un forum de discussion réservé.
- Des newsletters diffusées régulièrement aux membres\* de Centrale-Energies, et qui leur relayent les événements récents ou à venir publiés au site internet

## **L'équipe :**

L'équipe de Centrale-Energies est regroupée au sein d'un Conseil d'Administration. Constitué d'anciens élèves des cinq Ecoles Centrale d'Ingénieurs, le Conseil est chargé de prendre les décisions et de les mettre en œuvre. Il se réunit régulièrement en s'adjoignant des personnes ad hoc sous la forme d'un comité exécutif (COMEX).

**Le Conseil d'Administration** comprend au minimum cinq membres bénévoles, tous centraliens à jour de leur cotisation à leur association d'anciens et représentant chacune des Ecoles. Il se réunit de manière bimestrielle, avec la participation éventuelle de personnes ad hoc, sous la forme d'un Comité Exécutif (le COMEX).

Le Conseil d'Administration est constitué, après cooptation, de tous les bénévoles responsables qui se sont proposés comme tels pour des tâches administratives, thématiques ou fonctionnelles

**A décembre 2022, la composition en est la suivante :**

### **Bureau**

Il se compose au minimum d'un président, de 4 Vice-présidents issus des associations des cinq Ecoles Centrales d'Ingénieurs françaises, selon une présidence tournante, d'un trésorier et d'un secrétaire.

- François Barsacq (ECP 84), Président, stockage et vecteurs d'énergie
- Guy Moreau (ECL 69), Vice-Président, webmaster
- Christiane Drevet (ECN 65), Vice-Présidente, environnement et nucléaire
- Etienne Vekemans (ECLi 89), Vice-Président, bâtiments & urbanisme
- Cécile Adnot (ECM 06), Vice-Présidente, chargée de l'ouverture vers l'étranger
- Aurélien Déragne (ECL 98), secrétaire, tous transports
- Damien Ambroise (ECL 14), responsable des publications
- Claude Poirson (ECN 71), trésorier, responsable des conférences
- Romain Provost de La Fardinière (ECL 81), relations avec les autres écoles

Les membres du bureau sont élus lors de l'AG annuelle du conseil d'administration, à la majorité des présents.

### **Autres membres du Conseil d'administration**

- Alain Argenson (ECN 62), renouvelables
- Thierry Reiss (ECLi 07), Energies fossiles
- Jacky Rousselle (ECL 81), économie et environnement

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple de ses présents lors des réunions du COMEX

**Contact : [contact\[at\]centrale-energie.fr](mailto:contact@centrale-energie.fr)**

\*sont membres les personnes qui se sont inscrites à la newsletter, via l'accueil du site  
[www.centrale-energies.fr](http://www.centrale-energies.fr)